

DEMANDE D'AUTORISATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Concernant tout arbre désigné dans le plan de classement ainsi que les alignements et allées d'arbres, les cordons boisés, les boqueteaux, les haies vives indigènes, les arbres fruitiers y compris les noyers, les compensations de plantations protégées abattues selon article 2 du Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré du 27.06.2023.

Demande:

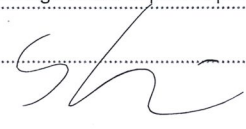
☒ Abattage ☐ Élagage ☐ Recépage sélectif

Demande de dérogation à l'article 14 LPrPNP par l'application de l'article 15 LPrPNP au motif suivant:

- ☒ risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés;
☐ entrave avérée à l'exploitation agricole;
☐ impératifs de construction ou d'aménagement.

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC: du 20.03.2024 au 08.04.2024

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à l'administration communale, case postale 23, 1422 Grandson

Propriétaire: Usufritière Jacqueline Morin, Nues-proprétaires Caroline et Sabine Morin
 Adresse: Chemin de Bellevue 11, 1422 Grandson
 Parcelle n°: 688
 Essence: châtaignier
 Diamètre à 1 m du sol: 70
 Motif de la requête: Arbre à haut risque potentiel de casse, car énormes branchages secs et parties pourries
 Date: 1er mars 2024 Signature: 

PLANTATION COMPENSATOIRE

Proposition du requérant: Vu la proximité d'un grand cèdre et d'autres hauts arbres, pas de compensation souhaitée

Compensation validée par le service ☐ oui ☒ non

Autre proposition:

PRÉAVIS: DU GARDE-FORESTIER

Arbre au 3/4 sec présentant déjà des casses. Dangereux pour la maison.

DU SERVICE

La question de la compensation sera réglée par la Municipalité à la fin de la procédure.

ÉTAT SANITAIRE DE L'ARBRE

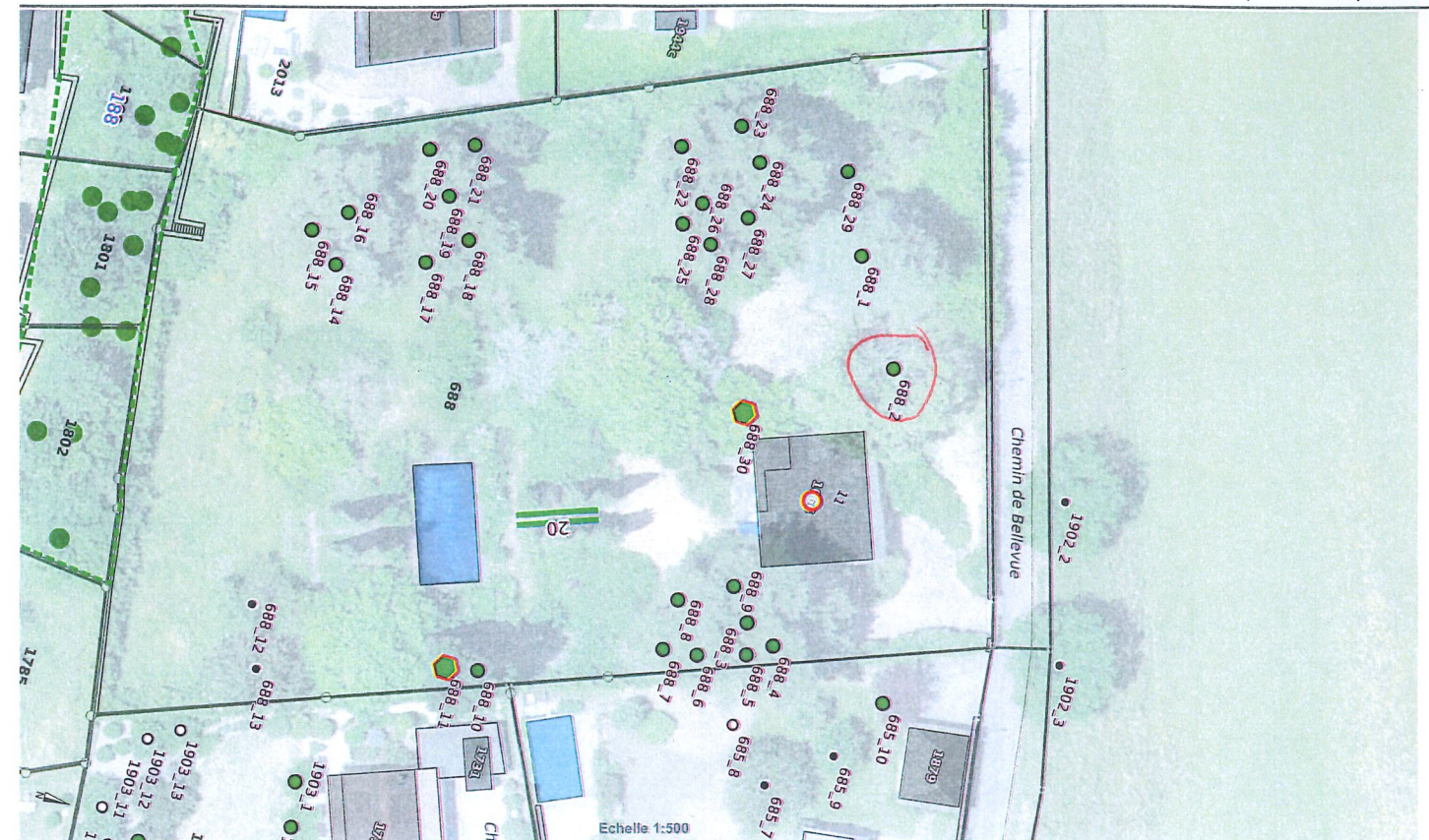
☐ bon ☐ moyen ☒ mauvais ☐ investigation nécessaire

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

- Photo(s) claire(s) et précise(s) permettant d'identifier exactement le(s) arbre(s) concerné(s).
- Plan de situation clair et précis permettant de localiser le(s) arbre(s) concerné(s).

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Basse 57 • case postale 23 • 1422 Grandson • Tél. 024 447 41 00 • www.grandson.ch



Bien que ces renseignements aient été recueillis avec soin, aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de ce plan.

lundi 18 mars 2024 09:25

